

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: 26/03/2021

Observations: **Vendredi 26 mars 2021**
terminé

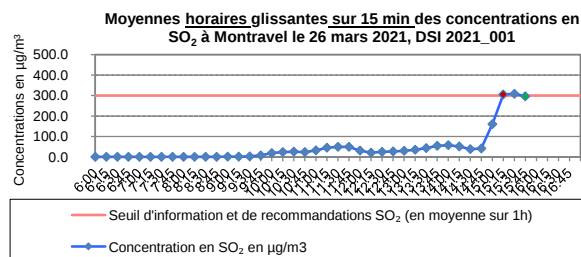
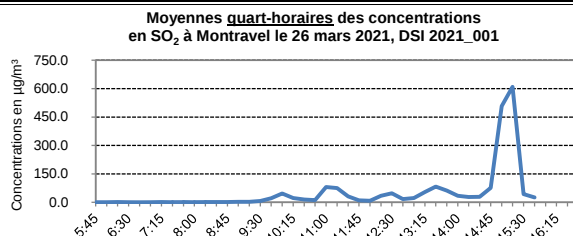
Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le secteur de Montravel, de fortes concentrations en dioxyde de soufre d'origine industrielle ont été mesurées vendredi 26 mars à partir de 14h45.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]) a été dépassé à 15h15, avec une valeur de 305,3 µg/m³ (en moyenne horaire de 14h15 à 15h15).

Les concentrations moyennes sont repassées sous le seuil d'information à partir de 15h45, l'alerte est levée.

Zones concernées	Montravel - quartier situé à l'Est de Doniambo
Polluant	Dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	305,3 µg/m ³ en moyenne de 14h15 à 15h15
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	296,2 µg/m ³ en moyenne de 14h45 à 15h45
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	1
Maximum horaire (concentration - heure)	308,2 µg/m ³ en moyenne de 14h30 à 15h30
Moyenne journalière	/



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents faibles à moyens de secteurs variables à ouest ont été enregistrés aujourd'hui sur l'agglomération de Nouméa.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Montravel.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo était alimentée avec du fioul BTS, le passage au fioul TBTS s'est fait à 15h06.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³ en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine **des groupes particulièrement sensibles** et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par ScalAir peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure